

(Centre Val-de-Loire) Danger Sanitaire Grave et Imminent - Protections des salariés McDonald's

30 mars 2020



DANGER SANITAIRE GRAVE ET IMMINENT, PROTECTION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ DES SALARIÉS DU SECTEUR DE LA RESTAURATION ET DU PUBLIC.

Monsieur le Directeur de la Direccte du centre Val de Loire,
Monsieur le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Centre Val de Loire,

À MARSEILLE, le 27 mars 2020

Messieurs,

Nous vous sollicitons en urgence de la persistance du risque professionnel grave et imminent sur la santé des restaurants McDonald's de la région, gérés par le franchisé Monsieur Bernard SIMMENAUER, qui demeure en activité et expose chaque jour les salariés au Coronavirus COVID-19, « la plus grande crise sanitaire mondiale de notre époque » selon l'OMS. Ces restaurants sont les seuls restaurants McDonald's de France encore ouverts à ce jour d'après nos informations.

En effet, les salariés de ces restaurants sont soumis en permanence aux risques de contagion, au motif que :

- Impossibilité de respecter la distance barrière de sécurité de un mètre entre les salariés en cuisine et en livraisons Drive du fait de la configuration et de l'exiguïté des lieux de travailler
- Non fourniture de masques protecteurs aux salariés, ni de gel hydroalcoolique
- Non respect du lavage des mains réguliers

Cette situation fait courir un risque sanitaire grave et imminent aux salariés et au public venant récupérer des produits alimentaires, qui, vous en conviendrait, ne sont pas essentiels à la vie économique de la nation.

Nous vous demandons de prendre toutes les mesures utiles afin de faire cesser cette situation grave et dangereuse pour les salariés et le public.

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur de la Direccte du centre Val de Loire, Monsieur le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Centre Val de Loire,

L'expression de nos salutations distinguées.

L'Union Générale des Syndicats
Indépendants

Le Syndicat Démocratique et
Autonome de la Restauration

Le Syndicat SUD Hôtellerie
Restauration

Adresses organisations signataires :

UGSI 177 av de St Jérôme 2 42, 43000 MARSEILLE
SUD HR 88 rue Courtois, 13002 PARIS
UGSI 17 rue Souverain 13001 MARSEILLE

syndicat-sud@syndes.com
syndes@orange.fr
info@ugsi.fr



DANGER SANITAIRE GRAVE ET IMMINENT, PROTECTION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ DES SALARIÉS DU SECTEUR DE LA RESTAURATION ET DU PUBLIC.

Monsieur le Directeur de la Direccte du centre Val de Loire,
Monsieur le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Centre Val de Loire,

À MARSEILLE, le 27 mars 2020

Messieurs,

Nous vous saisissons en urgence de la persistance du risque professionnel grave et imminent sur la santé des restaurants McDonald's de la région, gérés par le franchisé Monsieur Bernard SIMMENAUER, qui demeurent en activité et exposent chaque jour les salariés au Coronavirus COVID-19, « *la plus grande crise sanitaire mondiale de notre époque* » selon l'OMS. Ces restaurants sont les seuls restaurants McDonald's de France encore ouverts à ce jour d'après nos informations.

En effet, les salariés de ces restaurants sont soumis en permanence aux risques de contagion, au motif que :

- Impossibilité de respecter la distance barrière de sécurité de un mètre entre les salariés en cuisine et en livraison Drive du fait de la configuration et de l'exiguïté des lieux de travailler
- Non fourniture de masques protecteurs aux salariés, ni de gel hydroalcoolique
- Non respect du lavage des mains réguliers

Cette situation fait courir un risque sanitaire grave et imminent aux salariés et au public venant récupérer des produits alimentaire, qui, vous en conviendrait, ne sont pas essentiels à la vie économique de la nation.

Nous vous demandons de prendre toutes les mesures utiles afin de faire cesser cette situation grave et dangereuse pour les salariés et le public.

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur de la Direccte du centre Val de Loire, Monsieur le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Centre Val de Loire,

L'expression de nos salutations distinguées.

L'Union Générale des Syndicats
Indépendants

Le Syndicat Démocratique et
Autonome de la Restauration



Le Syndicat SUD Hôtellerie
Restauration

Adresses organisations signataires :

SDAR 177 ch de St Antoine à St Joseph, BT 7B, 13015 MARSEILLE
SUD HR 85 rue Charlot, 75003 PARIS
UGSI 97 rue Sauveur TOBOLEM, 13007 MARSEILLE

syndicat.sdar@yahoo.com
snhr@orange.fr
info@ugsi.fr

- **Emplacement : ré-agir ensemble** > Mobilisations et actualités > Actualités >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Danger-Sanitaire-Grave-et-Imminent-Protections-des-salaries-McDonald-s>